Novembre 2024

Alors que la Semaine de l'industrie revient pour une 13e édition afin de susciter des vocations, France Ciment révèle la très forte dynamique de la formation professionnelle du secteur avec 84 % des salariés qui ont suivi une formation en 2023 contre 53 % des salariés de l'industrie¹. L'industrie cimentière se mobilise pour la formation et la montée en compétences de ses collaborateurs et ainsi accompagner les différentes transformations métiers dans une filière en pleine mutation.

Les adhérents de France Ciment mobilisés pour faciliter et accélérer la montée en compétence de l'ensemble des collaborateurs de la filière

Pour rendre possible les multiples transformations de la filière imposées par la transition environnementale, la montée en compétence de l'ensemble des collaborateurs sur le terrain est un prérequis essentiel. L'étude annuelle dévoilée par France Ciment concerne près de 4 400 collaborateurs qui évoluent dans les entreprises adhérentes du secteur. Elle révèle que 84 % des salariés ont bénéficié d'une formation en 2023. Un chiffre bien supérieur à la moyenne nationale de 40 % et même des 53 % observés dans l'industrie.

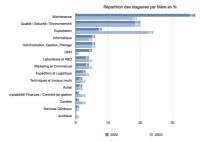
Chiffres clés sur la formation professionnelle dans l'industrie cimentière en 2023

- 3 600 collaborateurs ont suivi au moins une formation sur un effectif total de 4 400.
 Chaque collaborateur a suivi en moyenne 27 heures de formation, soit 16 heures de plus que la moyenne nationale et industrielle.
 La part de salariés formés augmente de 3 points par rapport à l'année 2022.
 Le temps de formation augmente de 4 heures en moyenne pour les ingénieurs par rapport à l'année 2022.

Laure Hélard, Déléguée Générale de France Ciment : « La dynamique de la formation ces dernières années témoigne de l'engagement de l'ensemble du secteur pour que les collaborateurs s'emparent des nouvelles technologies et déploient sur le terrain les bonnes pratiques. La formation est l'une des clés essentielles pour accompagner la conduite des changements structurels du secteur cimentier un enjeu de motivation et d'implication des collaborateurs dans la mise en oeuvre de la transition environnementale. »

Une filière en constante évolution : enrichissement des compétences, sensibilisation aux enjeux de transition écologique, féminisation

Les formations concernent principalement les métiers Maintenance,
Qualité/Sécurité/Environnement et Exploitation. Alors que ces métiers sont propres à l'industrie, cette
répartition témoigne de la dynamique d'enrichissement des compétences des collaborateurs et de maintien de
la compétitivité sur des domaines de spécialisation.



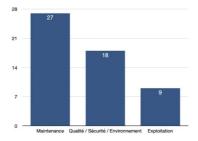
Pour la première année, les entreprises de l'industrie cimentière ont été interrogées spécifiquement sur les formations en faveur de la transition écologique (directives en matière de durabilité, lutte contre les fuites de carbone, nouveaux process pour un ciment décarboné, conduite économique d'engins). En tendance, ce type de formation bénéficie en priorité aux personnes issues des métiers Marketing/Commercial et Qualité/Sécurité/Environnement.

Des formations plébiscitées par les collaboratrices. Alors que la part des femmes dans les effectifs demeure stable (19% en 2022 et 2023), le nombre de femmes formées augmente de 14 points (869 2023 vs 72% en 2022), ce qui répond à la nécessité d'attirer, accompagner et fidéliser ce public. mente de 14 points (86% en

L'industrie cimentière intègre pleinement les alternants et s'emploie à former les générations futures

L'alternance permet en parallèle au secteur cimentier d'anticiper plus sereinement les évolutions des métiers et des besoins de main d'oeuvre, tout en assurant une formation complète et adaptée aux besoins. En 2023, 158 contrats d'alternance ont été conclus (121 en 2022), essentiellement chez les 18-20 ans, dont la part augmente de 13 points sur 2 ans (40% vs 30% en 2022, 27% en 2021).

Le secteur ouvre ses portes à de plus en plus d'étudiants, notamment dans les métiers de la maintenance, de l'exploitation ou encore de la QSE.



1 Source DARES mai 2023 ; salariés formés en 2020

